



Remise des bulletins de compétences de la première période.

publié le 19/11/2016

Les bulletins de compétences de la première période seront remis aux familles lors des rencontres avec les professeurs principaux :

- ▶ les 22 ou 24 novembre pour les 6èmes et 3èmes
- ▶ les 12 ou 15 décembre pour les 5èmes et 4èmes

Les familles qui ne peuvent rencontrer les professeurs principaux pourront retirer les bulletins de leur enfant à l'accueil du collège à partir du 7 décembre 2016, aux horaires habituels d'ouverture du collège.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.